

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-BOULE	Paris et les autres Départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

2 juillet. — Le prochain voyage de M. Félix Faure en Russie, fait l'objet des commentaires de la Presse française et étrangère. On considère généralement cette nouvelle manifestation, comme l'affirmation de l'alliance Franco-Russe et de l'union intime des deux pays pour le maintien de la paix européenne.

— Des dépêches de Saint-Brieuc, Nancy, Mécon, Lons-le-Saulnier, Villefranche, Nantes, Moulins, Dijon, Bar-le-Duc et Belfort, annoncent que de violents orages de pluie et de grêle ont causé de très importants dégâts dans ces diverses régions.

3 juillet. — Une tempête épouvantable se déchaîne sur Auch et les campagnes environnantes et y cause un débordement général des rivières qui inondent la ville et une très grande étendue de pays. Des centaines de maisons sont détruites par la violence du courant. Les pertes se chiffrent par millions à Auch, sans compter les dégâts des campagnes qui sont, eux-mêmes, incalculables. On compte de nombreuses victimes.

4 juillet. — Élection sénatoriale dans les Basses-Alpes : M. le docteur Allémand, rep. est élu.

— M. Méline, ministre de l'Agriculture et Président du Conseil; M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, assis-

sent à la distribution des récompenses du Concours agricole et de l'exposition industrielle de Vesoul.

— Inauguration à Neuilly (Seine), de la statue de Jean Rodolphe Perronet, qui fut le premier ingénieur des Ponts-et-Chaussées de France.

5 juillet. — Un incendie très violent détruit, à Nîmes, les magasins et les ateliers de confection de vêtements de MM. Muller-Portal. Les pertes sont évaluées à 500.000 francs.

— M. Boucher, ministre du Commerce, visite à Lyon, le canal de Jonage, pour l'utilisation des forces motrices du Rhône, l'usine Lumière, les écoles de la Martinière et du commerce.

6 juillet. — M. Turrel, ministre des Travaux publics, délégué par le Gouvernement pour apporter les premiers secours aux populations du Midi, éprouvées par les récentes inondations, commence sa pénible tournée par la visite du chef-lieu du département du Gers, dont l'aspect de certains quartiers est navrant.

— Discussion à la Chambre, des conclusions du rapport de M. Rabier, conduisant à l'invalidation de M. l'abbé Gayraud, élu député de la troisième circonscription de Brest. L'invalidation est prononcée par 348 voix contre 76.

7 juillet. — Mort d'Henri Meilhac, auteur dramatique, membre de l'Académie Française.

8 juillet. — Une explosion de mine survenue dans un des puits de Saint-Etienne, blessa très grièvement quatre ouvriers dont l'état est désespéré.

— Suicide dramatique de quatre jeunes femmes du faubourg Poissonnière, qui s'asphyxièrent dans la même chambre, à l'aide de deux réchauds de charbon.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dimanche dernier vers quatre heures, au moment où deux lourds charriots de fourrage appartenant à M. Aubry du Bourget, s'engageaient dans la grande rue, plusieurs gamins, se mirent selon leur déplorable habitude, à suivre la dernière voiture et, sans que le conducteur pût s'en apercevoir, montèrent dans la civière placée à l'arrière du charriot. De là, ils s'amusaient à passer, à tour de rôle, entre les deux roues du véhicule en marche et ils renouvelèrent à plusieurs reprises, ce dangereux exercice sans tenir compte des vives reprimandes que leur adressaient les témoins de cette grave imprudence.

A un moment donné, l'un d'eux, André Méret, âgé de huit ans et demi, manqua son coup et fut aussitôt renversé par la roue d'arrière qui lui passa complètement sur le corps.

Relevé aussitôt par M. Grappin, maréchal-ferrant qui avait été témoin de l'accident, le malheureux enfant fut transporté chez ses parents où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Une foule considérable se pressait mardi aux obsèques de ce malheureux enfant, qu'entouraient ses parents, ses frères et sœurs, et ses nombreux camarades de l'école.

Puisse ce déplorable événement servir d'exemple aux jeunes impru-

dents qui délaissent volontiers le toit paternel pour courir les rues et les champs, sans avoir souci des dangers de leurs escapades buissonnières.

— *Une nouvelle à sensation*: Un comité vient de se former à Dammartin pour organiser une exposition de beaux-arts et de photographie d'amateurs. Cette intéressante tentative de décentralisation artistique, qui doit ajouter beaucoup d'animation et d'éclat à la fête patronale de notre ville, sera certainement bien accueillie par la population.

— Nous apprenons que M. Fauvel, docteur en droit de la faculté de Paris, reçu comme notaire à la résidence de Dammartin, en remplacement et sur la présentation de M. Dangoise, démissionnaire en sa faveur, a prêté serment en cette qualité au Tribunal civil de Meaux à l'audience de Jeudi dernier 8 juillet.

Nous présentons à M. Fauvel nos compliments et nos souhaits de bienvenue.

SAINT-MARD

On nous annonce qu'une grande cérémonie patriotique aura lieu à Saint-Mard mercredi prochain, jour de la fête nationale, à l'occasion de la bénédiction du drapeau de la subdivision de pompiers.

La fanfare « l'Avenir de Saint-Mard » qui prêtera son gracieux concours, à cette fête, fera dès la veille au soir, une brillante retraite aux flambeaux.

Tous les habitants de la commune sont conviés à cette cérémonie dont l'éclat sera rehaussé par la présence de M. Labour et du Conseil municipal tout entier.

VILLENEUVE

La Compagnie de Pompiers de Ville-

neuve-sous-Dammartin, qui a pris part la semaine dernière, au concours de pompes de La Croix-Saint-Ouen, en quatrième division, a remporté un succès considérable qui se résume en une couronne de vermeil comme premier prix de manœuvre, une palme d'argent, comme premier prix de matériel, dispute entre 42 compagnies, et une médaille de vermeil comme premier prix de tenue.

Les treize hommes, appelés à manœuvrer ont fait preuve, à ce qu'il paraît, d'une grande habileté qui leur a valu des félicitations du jury.

JUILLY

La fanfare "l'Espérance" de Juilly a concouru Dimanche dernier à Angers et malgré les difficultés auxquelles elle s'est trouvée en butte, vis-à-vis de sociétés dont l'effectif était supérieur au sien, elle a remporté un réel succès.

Un premier prix d'exécution représenté par une grande palme de vermeil, lui a été décerné, ainsi qu'une belle palme d'argent à titre de troisième prix de lecture à vue.

Nos compliments à MM. Fromont et Paradis.

— La Distribution solennelle des Prix, aux élèves du Collège de Juilly, aura lieu le Dimanche 25 juillet, à deux heures, sous la présidence de M. René Stourm, Membre de l'Institut.

La rentrée des classes est fixée au Mardi 5 Octobre.

— De nombreux exercices de sport ont eu lieu au Collège de Juilly mercredi et jeudi derniers, à l'occasion de la fête du R. P. Supérieur.

Le programme quoique très chargé a été rempli à l'entière satisfaction de tous les invités ; il comprenait : courses vélocipédiques, match de lawn-tennis, concours de gymnastique, exerci-

ces équestres, sous la direction de M. Grouls, directeur du manège et de M. Calmette, écuyer-professeur.

Cette série d'exercices physiques chers à la maison de Juilly, qui ne se préoccupe pas moins du développement des forces musculaires de ses élèves que de celui de leurs facultés intellectuelles, s'est terminée par une fête nautique des plus divertissantes et dont chacun a emporté un très agréable souvenir.

SAINT-SOUPPLETS

Le 2 Juin, les habitants de la paisible commune de Saint-Soupplets crurent qu'une révolution venait d'éclater.

Un individu étranger au pays criait à tue-tête dans les rues : vive la sociale ! et à l'exemple de Paulus-Jaurès il chantait la *Carmagnole*.

Chacun descendit dans la rue et s'appêta à défendre son bien contre les partageux ; les vieux fusils noirs de poudre furent décrochés du mur où, depuis longtemps ils s'ennuyaient à en mourir ; les drapeaux déployés au vent vaillamment opposèrent à l'ennemi leurs trois couleurs qui avaient fait le tour du monde et porté la liberté dans leurs plis glorieux ; le tocsin sonna l'alarme et le garde-champêtre un vieux de la vieille, qui en a vu d'autres, brandissant son sabre sur la place, s'écria d'une voix de stentor : sus à l'ennemi ; en avant et vive la...

La victoire resta aux habitants de Saint-Soupplets ; les révoltés purent se compter, ils étaient Un : ce farouche révolutionnaire d'un chauvinisme aussi bruyant, donna immédiatement ses noms et qualité : Lejeune Elie, 59 ans, sujet étranger, sans domicile fixe déjà condamné deux fois et sous le coup d'une infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Cela lui rapporte 2 jours et 16 francs d'amende car Lejeune était ivre en ce jour memorable.

Qu'importe il fut brave.

Journal de Seine-et-Marne

— La compagnie de sapeurs-pompiers de Saint-Soupplets a remporté Dimanche dernier au concours de Neuilly-sur-Marne, un remarquable succès, qui fait grand honneur aux soldats ainsi qu'à leurs vaillants chefs.

Un premier prix de manœuvre, composé d'une couronne de vermeil, un 2^{me} prix de matériel, et un 3^{me} prix de tenue.

M. Aubry sous-lieutenant, a obtenu un prix d'honneur de stratégie (superbe jumelle) et M. Carre, sergent, un premier prix, comprenant deux objets d'art.

Si nous ajoutons à ces prix une belle médaille commémorative dite de défilé, on verra que si les braves pompiers de Saint-Soupplets n'ont pas marchandé leur peine, ils n'ont pas lieu de le regretter.

LE PLESSIS-BELLEVILLE

Mardi 6 juillet, la foudre est tombée sur une meule de fourrage appartenant à M. Chartier, et l'a entièrement consumée. Préjudice: 50 francs. Pendant l'orage de samedi il est tombé, dans la commune, des grêlons dont quelques-uns ont, paraît-il, atteint le poids de 30 à 40 grammes.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Pendant la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures du matin, des malfaiteurs restés inconnus ont brisé, à coups de pierres, lancées de la rue, sept carreaux de deux fenêtres d'une mansarde où logeaient des Belges, employés chez la veuve Preault, cultivatrice.

Plusieurs des Belges qui se sont levés et ont ouvert la fenêtre, ont aperçu deux hommes et une femme fuyant avec rapidité: ils n'ont pu les reconnaître dans l'obscurité.

— Le belge Charles (Audre), condamné le 27 mars dernier pour violences et voies de fait, a négligé de se présenter à la maison d'arrêt de Senlis pour y purger sa condamnation.

Les agents ayant été à sa recherche, découvrirent que l'avisé « Popol » avait prudemment mis la frontière entre eux et lui. Il est probable qu'il ne reviendra pas de sitôt se faire pincer.

(Echo Republican)

VINANTES

On nous écrit:

Samedi 3 juillet avaient lieu à Vinantes au milieu de l'émotion générale, les obsèques des victimes frappées par la foudre le 1^{er} juillet dernier. Le Conseil municipal au complet ayant à sa tête M. Duflocq maire de la commune, la population entière, suivaient les cercueils de ces infortunes. Un grand nombre d'ouvriers belges travaillant tant à Vinantes que dans les communes voisines, étaient venus en foule rendre les derniers devoirs à leurs malheureux compatriotes.

L'église de Vinantes était trop petite pour contenir les assistants et c'était un spectacle navrant en effet que de voir au milieu du chœur ces trois dépouilles mortelles rangées côte à côte.

Après le service religieux, au moment de l'absoute, M. l'abbé Stablo, curé desservant la paroisse, se tournant vers les fidèles, leur a adressé quelques paroles sur la catastrophe qui venait de plonger trois familles dans le deuil. Bien inspiré, M. Stablo, avec une émotion communicative, les larmes aux yeux a adressé un dernier

hommage aux victimes qui étaient mortes au champ d'honneur, puis qu'elles avaient été frappées pendant leur travail. Il a exprimé ensuite aux veuves, en termes pleins de sentiments qui empoignaient alors tous les cœurs, des paroles de consolation qui ont dû être un adoucissement à leur douleur.

Au cimetière, les cercueils des trois ouvriers placés au centre, et les dernières prières dites, M. le Maire s'est avancé et a rappelé le terrible accident arrivé le 1^{er} juillet et qui, dit-il, sera un jour de deuil pour la commune de Vinantes. Il a retracé en quelques mots les qualités de bon ouvrier de Gauche Charles, qui marié depuis un an et demi, laisse une veuve inconsolable, sur le point d'être mère. Puis se tournant vers les dépouilles mortelles des ouvriers belges, il leur a adressé un dernier adieu.

Lorsque les assistants eurent défilé et salué une dernière fois les malheureuses victimes, un compatriote des étrangers, établi à Thieux, a prononcé en langue flamande quelques paroles d'adieu.

Faisant placer ensuite ses compatriotes au pied de la croix qui se trouve au centre du cimetière, il récita des prières que tous reprirent à haute voix.

Chacun se retira ensuite, ému par cette triple inhumation et par le spectacle touchant de ces hommes qui tête nue, à genoux, sans distinction de nationalité, associaient les trois défunts dans une commune prière.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE DAMMARTIN

Audience du 8 Juillet 1897

Chauffour Auguste, charretier à Juilly;

Moret Vincent, charretier à Moussy-le-Neuf, et Gaillennin Eugène, charretier à Vincennes; Roulage; sont condamnés chacun à 1 fr. d'amende.

Bourgeois Benoit, contravention à la loi scolaire du 28 Mars 1882. 1 fr. d'amende.

Chapelle Jules à Saint-Pothus, passage sur autrui; 1 fr. d'amende.

Delatre Honoré, Quincy-Ségy, emploi d'étrangers non immatriculés; 1 fr. d'amende.

Patot François de Montgé pâturage; 1 fr. d'amende.

CERTIFICAT D'ÉTUDES

Section de Saint-Soupplets

Eramen du 3 Juillet 1897

GARÇONS

Présentés : 16 — Admis : 15
Maximum ; 60 points.

- 1 Maillard Léon, Cuisy, 51 1/2
- 2 Baudet Léon, Monthyon, 47.
- 3 Baudequin Paulus, Montgé, 43.
- 4 Maille Eugène, Monthyon, 42 3/4
- 5 Blondel Georges, Oissery, 42 1/2
- 6 Duval Gaston, Monthyon, 42 1/4
- 7 Colu Maurice, Montgé, 41 1/2
- 8 Rigollet Prudent, Monthyon 38
- 9 Hostellet Émile, Monthyon 36 3/4
- 10 Laurent Émile, St. Soupplets 36 1/2
- 11 Croizier Georges, Montgé, 35
- 12 Crénon Paul, St.-Soupplets, 34
- 13 Delahaye Adolphe, Oissery 32 1/2
- 14 François Léonard, Forfy 32
- 14 Desprez Martial, Montgé, 32

Ont obtenu :

Les mentions d'Agriculture et de Dessin,
les élèves :

Rigollet, Baudet et Duval de Monthyon.
Maillard de Cuisy.

La mention de Dessin, les élèves :
Crénon de St-Soupplets, Croizier et Baudequin de Montgé; Maille et Hostellet de Monthyon ; Blondel et Delahaye d'Oissery.

FILLES

Maximum : 70 points.

Présentées : 18 — Admises : 17

- 1 Picou Julie, St.-Soupplets, 65
- 2 Clément Rose, Oissery, 61 1/2
- 3 Lefranc Aline, Monthyon, 55
- 3 Daux Germaine, Oissery, 55
- 5 Leseur Lucie, St-Pathus 53
- 6 Bourgeois Charlotte, Oissery, 51
- 7 Berger Marthe, Monthyon, 50
- 8 Coillot Louise St.-Soupplets 49 1/4
- 9 Hazemann Madeleine, Montgé 48
- 10 Piettre Claire, Montgé, 46
- 11 Dhuitte Pauline, Monthyon, 44
- 11 Moritz Yvonne, Montgé, 41
- 13 Tristan Léontine, Oissery 43 1/2
- 14 Lucet Alice, St Pathus 42 1/4
- 15 Boyard Clotilde, Forfry, 39.
- 16 Deschamps Ernestine, Forfry, 38 1/4
- 17 Daverdin Eugénie, Montgé, 37

Ont obtenu :

Les mentions d'Agriculture et d'Économie domestique, les élèves : Picou et Coillot de St-Soupplets. Hazemann, Piettre et Moritz, de Montgé. Lefranc et Berger, de Monthyon, Clément, Daux, Bourgeois et Tristan, d'Oissery.

La mention d'Économie domestique, l'élève Boyard de Forfry.

La mention d'Agriculture, les élèves, Leseur, de St-Pathus et Dhuitte de Monthyon.

Section de Dammartin

GARÇONS

Ont obtenu :

Les mentions de Dessin et d'Agriculture :

Les élèves Bonnefois, Charpentier, Gouffé, Lannois, Lefèvre, Méret, Véron, de Dammartin. Laroche de Juilly, Bardez de Longperrier, Gibert et Levolle du Mesnil-Amelot, Lamécourt d'Othis, Corvisier, Deschamps et Vanaldrveireld de St-Mard.

La mention de Dessin :

Les élèves, Combeaux, Corvisier Jules Corvisier Léon Leclerc et Malingre de Dammartin ; Lefranc et Tesnière du

Mesnil-Amelot : Lamouche de Thieux.

La mention d'Agriculture,

Les élèves : Tesson de Dammartin, (Pension Boujard) ; Pichelin de Juilly ; Francart de Longperrier ; Découen du Mesnil-Amelot.

FILLES

Ont obtenu :

Les mentions d'Agriculture et d'Économie domestique

Les élèves : Hérviaux et Lecomble, de Dammartin, (école publique).

La mention d'Économie domestique

Les élèves : Lécot de Dammartin, école publique; Bénardeau, de Dammartin, (école privée,) et Hervier de St-Mard

La mention d'Agriculture

Les élèves : Flamand de Longperrier, de Blecker, de Moussy-le-Vieux.

Nous avons eu, à maintes reprises, l'occasion de nous élever contre l'organisation défectueuse, dans notre canton, du concours du certificat d'études, qui, comme on sait, a lieu en deux sections, à un jour d'intervalle, de sorte que les concurrents de ces deux sections, après avoir subi des épreuves différentes, par un jury qui n'est pas toujours composé des mêmes personnes, sont classés, pour l'obtention des prix départementaux, en une seule division formée des sections de Dammartin et de Saint-Soupplets.

Ce système de classement a donné lieu à de nombreux mécomptes, et on a vu — chose surprenante — le premier de la section de Saint-Soupplets, n'arriver que onzième sur la liste récapitulative du canton.

Par extraordinaire : il n'est arrivé qu'une seule fois à notre intelligent et très sympathique instituteur d'être dépossédé par la seconde section, de la première place qu'il a toujours conquise glorieusement dans cette lutte

pacifique. Cette année encore, il demeure bon premier, avec 55 points gagnés par le jeune Fernand Bonnefois, alors que le jeune Étienne Laroche, de Juilly, second de la même section passe troisième, avec 51 p. 1/4, contre le jeune Léon Maillard, de l'école de Cuisy, qui a obtenu dans la section de Saint-Soupplets, 51 p. 1/2.

Du côté des filles, c'est une déception pour M^{lle} Charton, de l'école publique de Dammartin, qui, après avoir bravement conquis les deux premières places, avec le chiffre élevé de 64 p. accordés à M^{lle} Jenny Hérviaux et 61 points à M^{lle} Marie Lecomble, a perdu la première place, accordée dans le classement général à M^{lle} Julie Picou, de Saint-Soupplets, qui a réuni 63 points.

L'état de chose que nous ne cessons de signaler est d'autant plus fâcheux, qu'il donne lieu presque chaque année à des récriminations et à des critiques qu'il serait bien facile d'éviter en n'ayant, comme partout ailleurs, qu'une seule et unique section d'examen pour le canton de Dammartin.

La Fête nationale à Dammartin

EN 1791

(Suite)

En fin de compte, la fête nationale fut célébrée avec un retard de quatre jours, et le procès-verbal de cette cérémonie fut rédigé le jour même en ces termes :

Ce jourd'hui dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, la fête fédérative fut célébrée en cette ville, en exécution du décret de l'Assemblée nationale intervenu à ce sujet et sanctionné par le Roy, et ce tel qu'il fut arrêté par l'acte de délibération du quinze de ce

mois, à l'exception d'un changement dans la cérémonie qui fut exécutée de cette manière.

La grande messe fut célébrée à un autel de la Patrie construit à cet effet dans la grande allée d'entrée de la maison bourgeoise de la thuyllerie, et ce par M. le Curé de cette paroisse, dix heures du matin.

En suite de la messe et d'après deux discours généralement applaudis, prononcés l'un par M. le Maire, et l'autre par M. le Procureur de la commune. le serment civique prescrit par le dit décret fut renouvelé et prononcé par MM. les Maire, Officiers municipaux, Procureur de la commune, Secrétaire greffier; M^r de la Garde nationale et citoyenne de cette ville; M^r de la Gendarmerie nationale à la résidence de ce lieu, et en un mot par tous les citoyens présents, d'après lequel serment, le *Te Deum* fut chanté en action de grâce.

A huit heures du soir un feu de joie allumé par MM. le Maire et les Officiers municipaux en face du dit autel de la Patrie, auquel feu ont assisté sous les armes, comme à la messe, mes dits sieurs de la Garde nationale et citoyenne ainsi que mes dits sieurs de la Gendarmerie nationale, et il y eut illuminations par toute la ville.

En un mot dans l'intervalle de ces cérémonies MM. les Officiers municipaux, M^r de la Garde nationale et citoyenne, M^r de la Gendarmerie nationale, et nombre d'autres citoyens de cette ville se sont réunis et se sont donné entre eux un repas, lequel fut établi à côté du dit autel de la Patrie; en fin duquel repas il fut fait une quête au profit des pauvres de cette paroisse, laquelle fut remise en mains de mon dit sieur le Cnré pour en faire la distribu-

tion de la manière la plus convenable et aux plus nécessaires de cette paroisse.

Suivent les signatures.

M. BABILLE, cultivateur à Beaumarchais prévient ses collègues qu'il tient à leur disposition une machine à battre système Bertin. — Prix modérés.

**GRANGE ET GRENIER
A LOUER**

S'adresser à Madame Flamand, rue des Oulches à Dammartin.

A dater du 1^{er} Avril 867, M. A. Duru, négociant à DAMMARTIN, a cédé son Établissement d'Épicerie et de Quincaillerie à M. André Leroux

Pour éviter les confusions de nom, bien écrire André-Leroux pour la correspondance et les expéditions.

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

ERMENONVILLE

ANCIEN et MODERNE
par E. LEMARIÉ

Un vol. illustré de 134 pages in-18
Tiré à 250 exemplaires numérotés
1. fr. 50. Franco par la poste. 1 fr. 75

Nouveau LAROUSSE Illustré

Dictionnaire Encyclopédique Universel
EN SIX VOLUMES

150 FRANCS

Conditions spéciales pour les lecteurs de la Petite Gazette. Payable 10 fr. par trimestre, remise 100 0/0, soit 135 francs
Au comptant 150 0/0, soit 127 fr. 50.

LE CIDRE ET LE POIRE

Revue mensuelle des intérêts pomologiques et des arbres fruitiers de grande culture.
Chaque numéro se compose de 52 pages in-8^o raisin.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adressez tout ce qui concerne la Rédaction, et Administrateur à M. F. MULLER, directeur, Villa des Tillouls, à Nanterre (Seine)

L'ILE-DE-FRANCE

Album Historique Illustré

La Livraison. 0 fr. 10
Vient de paraître

1^{re} Livraison. —
Eglise Saint-Jean de Dammartin.

**Chantier-Dock de la Gare
de DAMMARTIN-JUILLY
L. DESCHAMPS**

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{ks}
Grosse Gailleterie française, 1^{re} 2^{gras}
sans fumée, 1^{re} qualité 3.50
Grosse Houille Charleroi, 1, 2^{gras},
sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros
morceaux sans aucune fine) 3.80
Gailletin de même qualité 5 »
Têtes de moineaux lavées, 1^{re} qual. 3.70
Boulets ovales p^r chauffage économiq. 3 »
Anthracite anglais, 1^{re} qualité. . . 5.50
Charbon de forge (noisettes lavées). 3.20
Coke de gaz n^o 0. l'hectol. 1.60
Charbon industriel et Briquettes
depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

Pour les charbons par wagons les commandes sont transmises aux mines Belges en Françaises au cours

Sable de rivière, Caillou, Meulière,
Gravier et Mignonnette pour jardins
Briques blanches, rouges et réfractaires.
Chaux vive et Chaux hydraulique.
Ciments et Tuyaux en gres.
Tuiles, Poteries, Chapérons de murs
Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs,
Fers de tous les profils.
Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb
Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux
Pointes à tête plate ou tête d'homme, par
paquet de 5^{ks}, depuis 1 fr. 35 le paquet.
Pelles acier fondu, bout trempé. . . 1.10
Bêches, Louchets, 1^{re} qual. garant. 4 »
Fourches à cailloux, 9 dents. 7.50
Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . 2.75
Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80
Fourches à betteraves 1.90
1^{re}65 1^{re}80 2^{re}10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75
— — 3 dents 1.90 2 » 2.20

Rateaux, Poulies de puits, Boulons
Seaux solides, tôle galvanisée. . . . 1.60
Seaux d'écurie. — — 3.20
Arrosoirs, Lessiveuses
Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin
Planches brutes et rabotées, Moulures
Planches de Lorraine, 2^o choix, la p. . 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin

